

INTER ACTES-IF N°13 : Printemps Eté 2004

DOSSIER >> Elections Régionales : La culture en questions

>>>> Lors de la campagne des élections régionales des 21 et 28 mars 2004, les candidats ont présenté leur programme politique. Actes-If, réseau solidaire de lieux culturels "intermédiaires" franciliens, a saisi ce moment pour interroger les candidats en Ile-de-France sur leurs objectifs en matière de politique culturelle.

Les politiques culturelles des candidats aux élections régionales en Ile-de-France

Rappelons que la Région, collectivité jeune qui n'est pas dotée légalement de la compétence culturelle, est toutefois intervenue dans ce domaine suivant les objectifs de ses Présidents ; une intervention qui constitue déjà une avancée. Aux courriers envoyés à Marie-George Buffet (PCF, Union PCF - Alternative Citoyenne), Jean-François Copé (UMP), Jean-Paul Huchon (Parti Socialiste, Union PS - PRG - Verts), Arlette Laguiller (Lutte Ouvrière, Union LO - LCR), André Santini (UDF, Union UDF - CAP 21), ont répondu Marie-George Buffet, Jean-François Copé, Jean-Paul Huchon et André Santini . En voici la synthèse, suivie des lettres des heureux élus, Jean-Paul Huchon et Marie-George Buffet (puisqu'e nous bouclons ce dossier après les élections).

L'hétérogénéité des réponses, des engagements des candidats reflète donc tout simplement leurs perspectives culturelles. Malgré des réponses parfois éloignées des questions, leurs orientations demeurent suffisamment lisibles.

Un clivage apparaît entre soutien à la création dans le spectacle vivant et valorisation du patrimoine, entre création artistique et événementiel culturel, entre soutien à des lieux qui s'inscrivent dans une démarche de démocratisation culturelle et d'autres qui soutiennent une forme élitiste de création et de diffusion, entre des objectifs de rentabilité et des actions culturelles de fond, entre une politique de communication d'image et une implication culturelle réelle.

question1. Quelles seraient vos priorités en matière culturelle durant les six prochaines années ? Quelle part du budget de la Région compteriez-vous dédier à la culture ?

Jean-François Copé souhaite créer une Académie du spectacle vivant, financer davantage les conservatoires et récompenser par des bourses " 1 000 artistes talentueux " . Pour s'adresser au plus grand nombre, il souhaite aussi " soutenir la diffusion des œuvres plastiques et permettre l'épanouissement des lycéens " au travers de projets résultants d'ateliers montés par des artistes. S'il n'évoque pas de budget, il envisage toutefois, dans la lignée de la politique actuelle de décentralisation, que les collectivités se dotent de crédits pour la culture.

André Santini propose comme axes principaux, d'une part la valorisation du patrimoine par la promotion des pôles de renommée internationale et d'autres sites touristiques régionaux, d'autre part l'événementiel culturel destiné au grand public. Aussi incite-t-il l'implantation dans la région des NTIC , de l'audiovisuel et du cinéma, porteurs d'une économie florissante, en les soutenant financièrement. Cette politique en faveur de la production d'œuvres et d'artistes en région s'accompagnerait de leur diffusion par les médias locaux. Tout en soutenant la politique actuelle de décentralisation -sans évoquer la dotation de crédits supplémentaires-, il situe sa politique dans un contexte européen en favorisant les programmes d'échanges et de coopérations et en assurant la promotion et le financement de la diffusion d'œuvres entre régions européennes.

*" Suite au saccage du statut des intermittents et à la suppression des emplois-jeunes par le gouvernement Raffarin, j'ai le devoir d'apporter un contrepoint local en favorisant le financement à parité d'emplois associatifs ",
Jean-Paul Huchon.*

De son mandat précédent, Jean-Paul Huchon, met en avant l'augmentation budgétaire (de 15 à 64 millions d'euros, soit désormais 3% du budget global) ainsi que les initiatives prises en faveur du spectacle vivant, de la création, de son accès pour les jeunes (avec la mise en place du chèque culture) et de la sensibilisation et l'éducation culturelle. Il propose pour les six prochaines années d'augmenter le budget consacré à la culture et ainsi d'être en mesure " d'aider une profession directement menacée par le gouvernement ". Ainsi s'engage-t-il à pallier le désengagement financier de l'Etat pour l'emploi dans le secteur culturel.

Marie-George Buffet et Claire Villiers orientent leur politique " vers le présent et l'avenir " , en faveur de la création, de la diffusion et du rapprochement des œuvres et des habitants. Elles refusent la politique de décentralisation du gouvernement Raffarin qui imposerait à la Région de prolonger la politique de l'Etat (et limiterait la part budgétaire qu'elles souhaitent dédier à la création).

question2 . La réforme du système d'indemnisation des intermittents du spectacle et la fin des emplois jeunes affectent de manière importante l'économie de nombreux lieux culturels, notamment des lieux dits "intermédiaires", tels ceux d'Actes-If.

Que compteriez-vous faire au niveau régional pour : - assurer le maintien de ces lieux ?
- assurer une pluralité dans le domaine de la création artistique ?

La question a reçu deux réponses. Jean-Paul Huchon dit " devoir apporter un contrepoids local en favorisant le financement à parité d'emplois associatifs pour les projets d'intérêt général qui correspondent à (leurs) objectifs " . Il propose pour ces projets -qui concernent directement les lieux d'Actes-If- une " convention pluriannuelle " .

" Des lieux comme les vôtres nous paraissent être des vecteurs à la fois de démocratie et de rapprochement des habitants et de l'art. Plus même ils établissent de nouveaux rapports avec la création " , Marie-George Buffet et Claire Villiers.

Marie-George Buffet et Claire Villiers réclament d'abord l'abrogation du protocole du 26 juin 2003 relatif au statut des intermittents du spectacle, et la réouverture des négociations sur la base des propositions du comité de suivi. De leurs chantiers découle la proposition d'une aide régionale pour le développement de l'emploi artistique permanent. Elles tentent de soutenir un élargissement de la diversité, avec la volonté de " marier démocratie et liberté de l'artiste " et la reconnaissance des lieux d'Actes-If comme " des vecteurs à la fois de démocratie et de rapprochement des habitants et de l'art", capables d'instaurer " de nouveaux rapports avec la création " .

question3 Le Thécif et l'Ifob sont, depuis le 1er janvier 2004, regroupés dans un EPCC pour les arts de la scène et de l'image en Ile-de-France, en gestion directe par la Région. Quels devraient être les grands axes de travail de cet EPCC ?

Jean-François Copé affirme vouloir soutenir ces structures (et semble ignorer par là leur dissolution).

André Santini ignore la question.

Jean-Paul Huchon voit dans cet EPCC un moyen " d'animer et soutenir la création en Ile-de-France et de donner une priorité au spectacle vivant " , cet organisme poursuivant les politiques d'aide du Thécif et de l'Ifob pour " mieux répondre aux initiatives et créations artistiques nouvelles " .

Enfin Marie-George Buffet et Claire Villiers affichent quelques réticences quant à la disparition du Thécif. Un outil qui semble embarrasser les politiques... + expressions synthétisantes mises en avant : " Cet organisme (l'EPCC) ... cherchera à mieux répondre aux initiatives et création artistiques nouvelles " , Jean-Paul Huchon.

Gwennaëlle Roulleau